

NOTE PRÉLIMINAIRE

Tous les mémoires sont faux, car on ne peut pas tout dire et la fausseté naît autant de l'oubli et du silence que de l'affirmation.

Georges-Émile LAPALME,
Le bruit des choses réveillées

L'histoire d'une vie est rarement l'histoire d'une réussite.

Roger MARTIN DU GARD

La fin de la vie d'Honoré Mercier, premier ministre du Québec de 1887 à 1891, ne sera pas heureuse.

Malgré une réélection triomphale aux élections du 17 juin 1890, où il a vaincu une coalition formée du Parti conservateur, d'ultramontains, d'évêques québécois, d'Anglo-protestants québécois et de groupes canadiens variés, des conservateurs fédéraux aux orangistes, Mercier est chassé du pouvoir le 16 décembre 1891 par le lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers qui invoque des pratiques douteuses de l'entourage du premier ministre sans pouvoir incriminer directement ce dernier. Comme le nouveau premier ministre conservateur mis en place par Angers n'a pas la majorité en Chambre, des élections générales ont lieu le 8 mars 1892. En dépit d'une vigoureuse campagne électorale au cours de laquelle il a supplié l'électorat d'invalider l'action autoritaire du lieutenant-gouverneur, Mercier et son parti subissent une cuisante défaite.

Le congédiement du pouvoir par le lieutenant-gouverneur, le désaveu par l'électorat de celui que ses partisans appellent

encore volontiers « le grand Mercier », sont les premiers d'une série de malheurs politiques et personnels qui entraîneront cet homme fier et vigoureux dans une vraie descente aux enfers. Au cours de l'année 1892, en plus de perdre les élections générales, il fait face à des poursuites criminelles de détournement de fonds gouvernementaux (dont il sera finalement acquitté), il se retrouve malade du diabète, et, lourdement endetté, il est contraint de faire cession de ses biens à deux séquestres en fidéicommiss, le 7 juin. La faillite personnelle s'ensuit; il ne lui restera que sa bibliothèque personnelle et cela, parce qu'un groupe d'amis aura pris l'initiative de la racheter pour la lui rendre.

Jusqu'à son décès le 30 octobre 1894, il éprouve la douleur de constater que, malgré l'ascendant qu'il a eu sur ses concitoyens par sa compréhension profonde des moments critiques de l'histoire et par l'éloquence avec laquelle il explique à son peuple le sens des choses et les enjeux politiques, malgré les grandes réalisations qui ont marqué son passage au pouvoir, on ne veut plus de lui comme chef du Parti libéral ni comme premier ministre. Cela lui est d'autant plus cruel qu'une certaine restauration de sa réputation, qu'il aura réussi à gagner, ne se traduira pas par le retour tant désiré au pouvoir. Il finira simple député de l'opposition, subissant le dédain de son propre parti et le harcèlement impitoyable de ses adversaires.

On peut comprendre que, pendant cette dure période de sa vie, il ait souvent senti l'impérieux besoin de s'expliquer, de se justifier, de défendre ses accomplissements, de tout mettre en oeuvre pour sculpter sa figure historique et de la placer au-delà des atteintes de ses adversaires. Au cours de ses dernières années, il aurait même songé, dit-on, à écrire ses mémoires. Il ne l'a pas fait. Au vu de la vie, de l'action et

de l'œuvre de Mercier, le récit aurait indubitablement été passionnant.

Les pages qui suivent s'emploient à imaginer et à donner une forme à ce qu'auraient pu être les mémoires d'Honoré Mercier.

Imaginons donc Honoré Mercier dans sa résidence au début du mois d'août 1894. La maladie qui le mine depuis plusieurs années l'a diminué, mais seulement physiquement. Il sent que le temps lui est compté et que, s'il veut réussir à raconter sa vie politique, il ne doit plus tarder à s'exécuter. Mais, il n'a pas vraiment la force de s'asseoir et de l'écrire lui-même. En plus, il est un homme de la parole plus que de l'écrit, même s'il a commencé sa vie politique comme journaliste. Alors, il convoque chez lui le jeune notaire Victor Morin (1865-1960), sous le prétexte de dicter son testament. Morin est l'un des deux notaires qui, le 7 juin 1892, ont reçu l'acte de cession de ses biens par Mercier. En outre, le 20 août 1894, il est l'un des deux notaires qui ont reçu le testament juridique de Mercier. Mais cela n'interdit pas d'imaginer une autre rencontre des deux hommes. Lors de celle que j'imagine, seul l'homme politique parle. De temps à autre, on devine que le notaire lui adresse des questions que l'on n'entend pas. Par contre, Mercier les saisit au vol, y fait écho et y répond.

Ce qui suit est une fiction historique qui prend la forme d'un monologue de Mercier, le monologue d'un homme malade, en fin de vie, qui veut laisser un témoignage que personne ne pourra ignorer. Mercier veut faire un ultime geste politique en racontant sa vie politique et en cherchant à s'assurer que les historiens ne puissent écrire ni sa biographie ni l'histoire de son temps sans avoir à prendre en compte son propre témoignage. Cela explique qu'il ne parle

à peu près pas de sa vie privée. Par ailleurs, on comprend que le récit de Mercier est *son récit*; on comprend qu'il ne dit pas tout; on comprend qu'il peut interpréter les choses autrement que ses adversaires et, encore plus, que les historiens qui bénéficient du recul et de la possibilité de s'appuyer sur tous les témoignages disponibles.

* * *

Un tel exercice comporte évidemment sa part de périls. Il suscitera des critiques de principe avant même toute exécution. Au vu du résultat de l'exercice, sans doute d'autres critiques suivront-elles. Laissons à la critique ses droits. Mais, rappelons qu'il y a différentes façons de chercher à comprendre le passé dont nous sommes issus et les héritiers. Et imaginer comment un acteur important d'une période historique donnée peut se raconter sa propre vie politique oblige à approfondir la connaissance et la compréhension du personnage et de son temps et à en rendre compte d'une manière qui donne à penser et qui éclaire le lecteur.

Ce texte n'échappe pas à la vérité des propos cités en exergue. Écrire est toujours risqué, quels que soient la forme ou le propos choisis. Mais il y a de beaux risques, et j'ose espérer qu'on en trouvera la démonstration dans cette « autobiographie ».

C. C.
Février 2016

OUVERTURE

Pardonnez-moi d'être en retard, notaire. Le médecin lui-même l'était. Merci de vous être déplacé, notaire. Je sais bien que vous le faites souvent. Mais c'est quand même apprécié, très apprécié dans l'état où je me trouve. C'est vrai que les mourants comme moi ont droit à trois visiteurs solennels. Aujourd'hui, j'en ai deux : le médecin pour le corps et le notaire pour les biens ! Il reste à venir le prêtre pour l'âme. Sauf que le prêtre, ce sera pour un autre moment.

... Non, notaire, inutile de prendre vos formules de testament toutes faites. Non, je veux faire un testament un peu particulier.

D'abord, pour ce qui me reste de biens, ça ferait un testament en deux lignes, pas plus. Vous savez bien que j'ai fait faillite. Je vis dans les meubles de ma femme. Il ne me reste plus rien à moi, à part mes vêtements et mes livres. Et si j'ai encore mes livres, c'est parce que mes amis ont eu la bonté de me les racheter après ma faillite. Mais, inutile de parler de ça, en tout cas pas aujourd'hui. Aujourd'hui, il faut plutôt s'occuper de l'essentiel. Et il faut s'en occuper sans délai. Parce qu'au rythme où va ma santé, j'ai l'impression que je vais pas durer encore très longtemps.

Il y a quelque chose que je veux absolument faire aujourd'hui pour mes enfants. Un testament un peu spécial. Pas le genre que vous recevez habituellement. C'est justement pour ça que vos formules toutes faites ne sont pas utiles. Écoutez bien ce que je veux faire, notaire.

Mes adversaires m'ont tellement sali, tout le long de ma vie, surtout à la fin, ils ont tellement déformé ce que j'ai voulu faire, ils ont tellement cherché à noircir pour toujours ma réputation, qu'il faut absolument que je dise ma version des faits. Vous souvenez-vous des élections de 1892 ? Partout on me traitait de voleur, de bandit, de premier ministre corrompu. Tout ça, ça reste. Quand les résultats des élections sont sortis, tous les journaux ou à peu près m'ont cloué au pilori. Il y en a même qui ont dit que c'est le Bon Dieu lui-même qui s'était occupé de me punir, sans attendre que je passe devant saint Pierre !

... Moi, je veux pas qu'on en reste là. Il faut que je dise la vérité, la vérité complète. Que je la dise à mes enfants d'abord. À mes amis aussi. Mais aussi à tous les citoyens. Croyez-moi, je laisserai pas mes ennemis écrire tout seuls l'histoire. Moi aussi je vais m'occuper de l'écrire. C'est pour ça que vous êtes ici. Vous allez m'aider à instruire les historiens. Oui, et je veux surtout que mes enfants soient fiers de moi. Je veux qu'ils apprennent de ma bouche ce que j'ai fait de plus important dans ma vie politique. Je veux qu'ils sachent ce que mes adversaires m'ont fait. Je veux qu'ils sachent ce qu'il faut pour défendre ma réputation. Je leur ai déjà parlé, mais par bribes, par morceaux, sans ordre, sans tout dire ce que je veux dire. Maintenant, il faut mettre tout ça par écrit, de façon claire et bien ordonnée. C'est pour ça que vous êtes ici. Je vais leur laisser une chose qui est plus importante que mon argent, beaucoup plus importante, une chose que je suis seul à pouvoir leur donner. Je veux leur laisser la vérité sur moi. C'est pour ça que je vous engage. Et vous aussi, vous pourrez témoigner.

Vous savez... Non, vous êtes bien trop jeune encore pour savoir ce genre de choses de la vie. Mais je vous le dis quand

même. Vous savez, quand je me réveille le matin, j'arrive pas à croire que toutes ces années ont passé si vite. Je peux pas croire qu'il ne me reste plus de temps. Je me fais pas à l'idée que je suis un homme fini.

... La seule façon de me consoler de ce qui me reste de temps, c'est de l'employer à faire mon bilan. Hein, notaire, qu'est-ce que je peux faire de mieux que mon bilan ? Je veux me rassurer. Me dire que j'ai fait le mieux que je pouvais de ma vie. C'est assez dur de se voir mourir que je veux au moins avoir la conscience en paix.

Je... je...

Bon, vous êtes prêt, notaire ? Alors, allons-y. Surtout, notez bien tout ce que je vais vous raconter. Si je vais trop vite, faites-moi répéter. Soyez pas inquiet : je vais vous prêter des documents qui vont vous aider à compléter vos notes. Surtout le recueil de mes discours que J. O. Pelland a publié en 90. Je l'ai feuilleté ces derniers jours. Ça m'a rappelé beaucoup de souvenirs qui sont encore frais dans ma tête. Vous pourrez vous en servir, par exemple quand je fais seulement un résumé d'un discours ou que je cite des morceaux d'un autre. C'est clair ?

... Bon, je vais vous dire ce que j'ai à dire comme ça vient. Mais quand vous mettrez au propre ce que vous notez, si je m'exprime mal, corrigez-moi, sans vous gêner. Faites des phrases complètes. Mettez-moi tout ce que je vous raconte en beau style écrit. Les écrits, ça reste, vous le savez. Je vous fais confiance. Je suis pas sûr d'avoir la force ni le temps de tout relire moi-même. Alors, il faut que ce qui va rester de moi soit bien écrit. Que ce soit un vrai beau testament. Je vous en charge.